

pas très réjouissante au grand nombre des consommateurs. L'annonce selon laquelle on propose que le nombre des membres de la Commission du tarif soit augmenté de cinq à sept ne peut être interprétée que comme l'indice d'une augmentation future des droits de douane. Nous en revenons à la manière R. B. Bennett, que nous avons connue au cours des années trente, peut-être pas de façon aussi immédiate, mais nous ne nous dirigeons pas moins vers l'augmentation des droits de douane. Tout ce que nous pouvons faire, c'est espérer que cette méthode ne nous mènera pas à des résultats aussi désastreux pour le Canada qu'ils ont été alors, même si, un gouvernement libéral est heureusement venu à la rescousse cinq ans après, pour paver la voie à une période de prospérité sans précédent.

Le choix d'une date assez proche des fêtes de Noël avait permis d'espérer dans beaucoup de milieux que le budget comporterait quelque diminution d'impôt; et, sans doute, l'abolition de la taxe de vente sur les boissons non alcooliques. C'est là une denrée que consomment surtout les enfants et ceux qui ne prennent pas d'alcool. Cette industrie voit maintenant augmenter ses frais généraux sous forme d'outillage et de salaires plus élevés. En outre, les ateliers de mise en bouteille hésitent à repasser au consommateur l'accroissement de leurs coûts. Non seulement la suppression de cette taxe encouragerait l'expansion des installations, mais elle fournirait de l'emploi à un plus grand nombre de personnes et aboutirait à la consommation des sous-produits du sucre, venant ainsi en aide au cultivateur de betteraves sucrières. Autrement dit, de vastes secteurs en tireraient avantage, bien des gens en profiteraient, sans parler de l'encouragement à consommer des boissons non alcooliques, qui favoriserait la sobriété, pour le plus grand avantage de tout le monde.

Le budget ne sera pas d'une grande aide aux 3,250 chômeurs de ma circonscription. L'usine de la *Canadian Car Company* à Fort-William est l'une des entreprises industrielles les plus vastes et les plus modernes du genre au Canada. Elle possède des installations qui permettraient l'emploi de plusieurs milliers d'ouvriers, et, pendant la seconde grande guerre, elle en a employé plus de 7,000. L'entreprise est connue pour avoir construit des avions de tous genres et de tous modèles. Elle a également construit des autobus, des baladeuses et des bateaux. Cependant, elle n'emploie à l'heure actuelle que 400 personnes. Les ingénieurs de l'entreprise, aidés par certains techniciens du ministère de la Défense nationale, ont mis au point un véhicule amphibie qu'on appelle Bobcat et qui

a fait, soit dit en passant, l'objet d'une démonstration au nouveau ministre de la Défense nationale il y a à peu près un mois.

Il est vrai que le budget n'a pas mentionné l'aide consentie en vertu du plan de Colombo. Mais je proposerais d'inclure, dans tout apport futur du Canada aux termes de cet accord, certains de ces véhicules. Les véhicules de ce genre seraient d'une grande utilité aux pays sous-développés et, si l'on décide de les fabriquer, je prie le gouvernement d'octroyer le contrat à l'usine de Fort-William de la *Canadian Car Company*.

C'est avec la plus grande sincérité que je veux exprimer l'espoir que le ministre tiendra compte des propositions qui ont été formulées relativement, par exemple, à l'abolition de la taxe d'accise sur les automobiles, à l'abolition de la taxe de vente sur les boissons sans alcools, aux mesures tendant à empêcher le dollar canadien d'atteindre un niveau supérieur à celui du dollar américain, à la plus grande disponibilité de l'argent, à la création d'une caisse de prêt aux municipalités et aux mesures en vue de reconstituer la marine marchande du Canada. J'espère que le ministre songera sérieusement à les inclure dans le prochain budget régulier qui, je présume, sera présenté en mars ou avril prochain.

**L'hon. J. M. Macdonnell (Greenwood):** Cette chaleureuse réception me réjouit, monsieur l'Orateur. Je ne suis pas sûr, cependant, qu'au fur et à mesure de mes observations, ces sentiments resteront aussi favorables. Il est difficile de croire à la possibilité d'apporter quelque chose de neuf au présent stade du débat, mais je ne pense pas qu'il soit bien nécessaire de défendre davantage le budget, surtout après la sortie qu'a faite ce soir le ministre des Travaux publics (M. Walker).

Je ferais bien de commencer mes observations par un aveu. Je crains que mon discours ne ressemble un peu à un sermon. On dit que tout presbytérien a au moins un sermon à prononcer. Je n'ai pas encore fait le mien; je le ferai donc peut-être ce soir. Si je ne réussis pas à retenir l'attention des honorables députés, je devrai répéter ce que disait Benjamin Disraeli à la suite de son premier discours, au cours duquel on lui avait fait beaucoup de difficultés: «Vous ne m'avez pas écouté aujourd'hui, mais un jour viendra où vous m'écoutez.» De toute façon, j'ai un texte. Il est tiré du discours inaugural du président des États-Unis. Voici:

Nous promettons aux habitants des huttes et des villages de la moitié du globe, qui luttent pour rompre les entraves de la misère des masses, de faire tout notre possible pour les aider à s'aider eux-mêmes...

...si le monde libre ne peut pas aider les nombreux pauvres, il ne pourra jamais sauver les quelques riches.